

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 3 décembre 2023

Le Conseil municipal s'est réuni le Dimanche 3 décembre 2023 à 10h à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Le Maire le 29 novembre 2023 conformément à l'article L2121.10 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Nathalie OLLIER , Daniel LANGLADE, Yves MASSERAND, Jean marc NAUTON, Patrick PIGEON.
Stéphane CHABRIER ,

Absent : Franck MOUILHADE

Secrétaire de séance: Nathalie OLLIER

1. Programme DETR 2024 : demande de subvention au titre de la rénovation de bâtiments publics (salle de réunion et archives au RDC de la mairie – ancien préau de l'école) . Le coût prévisionnel s'élève à 31 070 HT.
2. Approbation du conseil municipal du projet d'aménagement foncier du Vernet.
3. Approbation du conseil municipal du projet des statuts de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.
4. Délibération autorisant Madame le Maire à signer le PV de transfert GEPU (gestion des eaux pluviales urbaines).
5. Achat d'une fraise à neige pour le déneigement du cimetière. L'entreprise CHAPUIS (Les Fangeas) a été retenue , le devis s'élève à 1708 € HT. .
6. Parmi les demandes de location de l'appartement de la mairie au 2ème étage, la candidature de Monsieur SIMON a été retenue.
7. Un référent déontologique a été désigné par le conseil municipal afin de répondre aux élus qui le solliciteraient pour leur apporter des conseils utiles au respect des principes déontologiques de la fonction publique .
8. Les travaux de déneigements sur les voies communales ont été attribués à l'entreprise Haon (Le Meynial) sur le secteur habituellement réalisé par l'employé communal en congés maladie jusqu'au 4 février 2024.

9. Décision modificative : un nécessaire ajustement des crédits votés au budget primitif 2023 est décidé pour prendre en compte les dernières opérations de l'année.

10. Questions diverses :

Installation des guirlandes et sapins de Noël.

Signalement de la dégradation de la fontaine et lavoirs dans le village des Granges .

La petite salle au dessous de la maison de la béate a été vidée et nettoyée par des bénévoles de l'APE , de la Batterie Fanfare et la mairie afin de servir de stockage pour le matériel servant aux manifestations.

Les élections Européennes seront le 9 juin 2024.

La date des vœux de la municipalité est fixée au 14 janvier 2024

Tarif social cantine à l'étude.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 12H15

Le Maire

Dominique THOLLET